A SAINT-AMAND

Superbe manifestation. — Sauvé-Evrard acclamé. — Réunion du Parti Ouvrier.

Hier soir, le citoyen Slauve-Evrard s'est rendu à Saint-Amand pour y assister à une réunion générale du Parti ouvrier.

De la Gare au Moulin-des Loups où devait avoir lieu la séance, notre rédacteur en chef, à la barbe des gendarmes et de la police mobilisés, on ne sait vraiment pourquoi, a été l'objet d'ovations enthousiastes.

La réunion était privée. *Deux cent cinquante* membres du Parti Ouvrier y assistaient. Mais les abords du salon amandinois étaient remplis de citoyennes et de citoyens qui n'ont cessé d'acclamer Slauve et le Parti Ouvrier.

Une superbe gerbe de lilas a été offerte à notre ami.

Sur la demande du citoyen Slauve, la section amandinoise a décidé de n'élever devant le Conseil de Préfecture aucune protestation contre le scrutin frauduleux du 6 mai. C'est devant l'opinion publique que seront portés les faits de pression inouïs et les actes indélicats, grâce auxquels la coalition opportuno-radico-cléricale a triomphé du Parti Ouvrier.

La section a, en outre, décidé de reprendre sa propagande orale, passé le scrutin de ballottage, de développer sa propagande écrite et d'accentuer le mouvement syndical et coopératif.

Pour ces diverses œuvres, le citoyen Slauve, — *qui reste citoyen amandinois*, quoiqu'en aient insinué certains poltisons qui seront déshabillés et fustigés comme ils le méritent, ici même, — a promis son dévoué concours.

M. Emile Davaine et sa bande, s'apercevront que si l'on peut par des moyens déloyaux enrayer un instant l'essor du Parti ouvrier, on ne l'écrase pas.

Quant aux traîtres aux renégats et aux calomniateurs qu'ils se gardent à carreau ! *Il ne leur sera rien pardonné.*

Toujours pas de scrutin officiel. — On demande les listes officielles du dépouillement du scrutin. La Préfecture ne les a toujours pas reçues ! Encore une fois, pourquoi cet incompréhensible retard ? En sa qualité de dreyfusard converti au nationalisme, M. Davaine, pour en finir avec cette intolérable situation, devrait bien demander le concours de quelque faussaire de la bande à Mercier !

A LENS

Toute la liste de défense républicaine s'est réunie hier soir sous la présidence du citoyen Basly. Etaient présents les élus, les autres candidats et que ques militants.

Après une très courte discussion, empreinte de la plus grande camaraderie, il a été décidé que les candidats aux sept sièges encore vacants seraient ceux ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les neuf non élus.

Cette décision a été prise d'autant plus rapidement qu'un des deux principaux intéressés. M. Sauvage a été le premier à la proposer et à la faire adopter, en assurant ses collègues de la liste de son concours le plus entier et le plus dévoué.

Le citoyen Vincent, second intéressé, a approuvé entièrement cette manière d'agir.

AUX ELECTEURS

L'appel suivant est adressé aux électeurs de Lens :

Electeurs,

Par une imposante majorité, vous nous avez envoyés à l'Hôtel-de-Ville, désignant ainsi les manœuvres de calomnie inspirées par nos adversaires.

Merci de votre confiance, nous nous en montrerons dignes en unissant tous nos efforts pour la réalisation du programme que nous vous avons soumis.

Un nouveau devoir s'impose à vous : c'est de nommer, dimanc e, pour compléter l'assemblée communale, les sept candidats que nous vous proposons ci dessous, et qui ont été choisis suivant les indications données par le suffrage universel.

Vive la République démocratique !

Vos élus dévoués : Basly, député, Garbez-Decq, Caron Albert, Evrard Florent, Corrion Philippe, Facqueur Arthur, Dilly François, Granger-Douchet, Legrand Louis, Douchet Jules, Huleux François, Van Pelt Alfred, Durieux Ferdinand, Voiseux Auguste, Tison Napoléon, Flament Pierre Joseph, Omer Letombe, Lefebvre-Legrand.

Candidats au Scrutin de Ballottage

MAYEUX Eugène, marchand épicier ; BEUGNET Palmyre, épicier au Coron de la Bataille ; PASSIAUX Arthur, camionneur, route d'Arras ; POPOT Fernand, négociant ; DEPARISIS Pierre Joseph, mineur, débitant à la fosse n° 9 ; POLLART J.-Bte, débitant au Grand Condé ; REMY Victor, mineur à la fosse n° 12.

Nous rappelons aux électeurs que le scrutin sera fermé à **5 heures.**

A AUCHEL

Le Comité du Parti ouvrier adresse aux électeurs les remerciements suivants :

Citoyens,

Merci de vos suffrages ; ils sont pour nous un témoignage de votre estime et de votre confiance. Vous connaissez notre programme nous y serons fidèles.

Comptez sur nous pour être les défenseurs de vos droits sociaux, de vos intérêts économiques, commerciaux, agricoles et industriels.

Il vous reste un dernier devoir à remplir, dimanche prochain. Dans chaque section il y a des ballottages. Le Parti ouvrier compte sur vous et espère que tous, vous aurez à cœur d'envoyer à la mairie les camarades qu'il présentera à vos suffrages.

A CALAIS

Nous annoncions hier, après avoir exposé la situation électorale à Calais, qu'une grande réunion publique aurait lieu aujourd'hui, jeudi, à l'Elysée, avec le concours de Jaurès.

Nous apprenons aujourd'hui que Jaurès ne pourra se rendre aujourd'hui à Calais.

Notre collaborateur et ami a adressé aux organisateurs de la réunion la dépêche suivante :

« L'extrême fatigue m'interdit absolument de venir à Calais, comme je vous l'avais promis.

C'est une grande souffrance pour moi, de ne pouvoir tenir ma promesse !

Mais je suis certain que tous les prolétaires, tous es socialistes de Calais, s'inspirant de la décision du Comité général, referont l'unité de la classe ouvrière devant l'ennemi.

Il faut qu'une liste unique, formée en proportion avec les voix obtenues au premier tour par les deux listes socialistes, oppose à la réaction et au capital, toutes les forces prolétariennes !

C'est avec une grande joie, que toute la France ouvrière et sociale apprendra qu'à Calais toutes les forces socialistes sont unies pour la bataille et pour la victoire.

J'enverrai un camarade pour me remplacer à la réunion de jeudi.

ABOHAIN

La Situation

Le parti socialiste a été battu dimanche, mais cette défaite est quand même un triomphe, puisque pour la première fois que nous allions au combat, une moyenne de 500 voix disciplinées et conscientes est acquise à tous nos candidats. Et ce, malgré les manœuvres ordinaires, malgré les moyens puissants dont disposait la réaction.

Combien d'électeurs omis, de votants sans cartes, d'inscrits par ordre, le tout au bénéfice des jésuites ! Un exemple entre cent. L'honorable M. Déjardin, candidat malgré lui, et qui refusa si dignement de s'incliner devant l'anticléricaire, ayant opté pour la liste électorale de Blancourt, a été, nous l'affirmons, inscrit d'office, et nonobstant sa volonté, sur la liste de Bohain.

La transparence des bulletins, qui a appelé une protestation légale, qualifiée de mauvaise querelle par le maestro Frémeaux, lequel attribue trop généreusement ces procédés à autrui, a singulièrement facilité la surveillance des moutons-électeurs.

Si à ces mesures d'une correction et d'une honnêteté indubitables, vous ajoutez la défection des républicains formule Garnier et consorts, nous répétons que la liste ouvrière a recueilli à Bohain, dans des conditions désavantageuses, prise entre deux feux tous les suffrages sur lesquels elle pouvait compter.

C'est au contraire un précieux encouragement pour les militants, d'avoir orienté, si peu que ce soit, l'esprit local, trop soumis encore à des influences de milieu et de personne, vers l'idée et vers le principe.

Désormais, la réaction sait qu'elle ne pourrait plus impunément terroriser le pays, imposer à tous une domination insolente et brutale.

Les 500 socialistes, demain comme aujourd'hui, se lèveraient en masse pour défendre, bataillon sacré, leurs droits, ceux de leurs frères.

Demain aussi, l'organisation syndicale, nous donnera des armes nouvelles grâce auxquelles, à Bohain, comme à St-Quentin, exemple si réconfortant et si admirable, le parti des travailleurs, qui vient de pointer, net et ferme, le premier jalon, entrera définitivement drapeau déployé à l'Hotel de Ville.

La défaite du 6 mai n'est pas en tout cas notre fait. A ceux qui se disaient républicains de milieux défendre la République !

Qu'ils en portent devant le peuple la lourde responsabilité !

Pour nous, reprenons le travail, continuons le sillon interrompu, sans crainte ni défaillance,

Car c'est à nous qu'appartient l'avenir !

Le scrutin de dimanche

Suite des résultats

AUCHEL. — **Candidats du Parti ouvrier.** — **1re section.** Electeurs inscrits, 570. — Votants, 452. — Blanc, 1. — Majorité absolue, 226.

Ont obtenu : Grard Anselme, 131 ; Picot Ernest, 104 ; Titran Benoit 113 ; Danel Valery, 88 ; Paques Alfred, 93 ; Lanvin Ferdinand, 130.

2e Section. — Merlin Henri 342 ; Jouglet Eugène, 341 ; Gamelin Alphonse, 325 ; Titran Benoit, 327 ; Cordier Jules, 323 ; Mombreux Olivier, 311 ; Guttier Henri, 306 ; Morel François, 305 ; Delpierre J. B., 309 ; Jonas Achille 298, ELUS.

3e Section. — Roussel Paul, 196 v. élu. Poiret Aimé, 194, élu ; Legrand Emile, 190, élu ; Doulet Jean-B., en ballottage ; Garot Noel; 179, en ballottage ; Courcelle Alexandre, 175 en ballottage.

BETHUNE. — Dix candidats de la liste municipale élus : MM. Maillard, Campion, Senis, Bar, Cautrebon, Boutleux, Hanicotte, Scouteten, Dependt et Flament, de 1332 à 1158 voix.

Inscrits, 2910 ; Votants, 2301 ; Suffrages exprimés, 2230 ; majorité absolue, 1116.

Legillon, maire, vient le 19e, et Averlant, adjoint, le 15e.

Liste d'union républicaine et socialistes. — Rinquin Pierre, 1310 voix, élu, Blassele Louis, 822, Delval Caston, 593, Boudry Gustave, 780, Coquelle Louis, 707.

Delannoy Augustin, 484 ; Delômel Auguste, 700 ; Dufresnoy Joseph, 627 ; Dupuis Adolphe, 647 ; Duquesnoy Jules, 470 ; Fermantel Alcide, 888 ; Flahaut Augustin, 461.

Hanicotte-Bruyère 506 voix, Hernu Amé 580, Lainval Paul 584, Lagache Augustin 465, Lemoine Jules 504, Leveau Gustave 665, Matton Jules 526.

Morel Alexandre 619, Cambelin Noël 512, Prévost Alfred 716, Pruvost Louis 489, Sueur Felix 492, Siron Auguste 683.

HAVRINNES. — Electeurs inscrits : 231, votants : 186. Trois ballottages.

Liste du Parti Ouvrier. — Potiez Augustin, 49 voix, Polent Cyrille, 24, Eugène Dellandre, 41, Firmin Lefebvre, 22, Lonide Abdon, 28, Armand Bachelet, 38, Vital Baulet, 42, Poncet, 36, Baudry, 19, Ameau Léon, 24, Mayeur Emile, 19, Véroux Valentin, 58.

Liste réactionnaire. — Simon, 135 v., élu. Henri Leegreneux, 139 v., élu ; Lienard Leegreneux, 120 v., élu ; Sagnier, 83 ; Labry, 118, élu ; Brayard, 134, élu ; Delaby, 130, élu ; Desenne, 83 ; Bertseaux, 87 ; Lemaire, 142, élu ; Marmeuse, 117, élu ; Dumur, 137, élu.

SAINT-SOUPLET. — La liste sortante est réélue.

Malgré toutes les pressions et tripatouillages, la liste socialiste obtient près de 300 voix.

Cette élection, du reste, pourrait bien ne pas être définitive. Des protestations ont été faites.

NEUVILLY. — Les réactionnaires sont réélus sans concurrents.

VAUX-ANDIGNY. — Votants : 415. — Majorité absolue : 208. — 16 conseillers à élire. 13 socialistes élus ; 3 ballottages.

Candidats ouvriers élus. — Bourgeois, 230 voix ; Rossi, 232 ; Triquotteux, 229 ; Lermigeaux, 228 ; Caron, 216 ; Vignon, 219 ; Souflet, 213 ; Noiret, 210 ; Collet, 212 ; Guyot, 210 ; Bisiaux, 214 ; Druchert fils, 214 ; Lalaux Evariste, 208.

Non élus : Canonne, 206 voix ; Lenglet, 207; Vallet, 196.

Liste du maire. — Macaine, 220 voix ; Legrand Edmond, 202 ; Théron, 190 ; Vasseux, 186 ; Legrand Célestin, 191 ; Gosset 198 ; Triquotteux-Druchert, 200 ; Lefebvre-Ricotteux, 190 ; Petesu, 198 ; Perrin, 181 ; Cadieux, 185 ; Duchemin, 187 ; Julien, 176, Lalaux Eugène, 181 ; Lebée, 176 ; Legrand-Legrand, 184.

BOHAIN. — Voix obtenues par la liste ouvrière. — Votants, 1513. — Majorité absolue, **747.**

Lefèvre, 647 voix ; Bienfait, 629 ; Ruette, 604 ; Jaquet, 598 ; Boudoux, 584 ; Jolly, 581 ; Mention, 580 ; Parisis-Preux, 557 ; Bevigne, 550 ; Parists-Carpentier, 542 ; Royer, 508 ; Duprez, 488 ; Chartier, 477 ; Deverly, 474 ; Israel, 469 ; Flamant-Lefèvre, 470 ; Flamant-Carpentier, 475 ; Belmant, 459 ; Dosière, 454 ; Bernoville, 445 ; Dochez, 448 ; Caron, 437 ; Carpentier (non candidat), 341.

DANS L'AISNE

A Laon, sont élus douze républicains, dix républicains radicaux, deux ralliés. Il y a trois ballottages.

A Château-Thierry, sur 23 conseillers, 8 sont élus, dont 4 républicains, 4 radicaux.

A Charly, M. Morlot, député, passe avec sa liste.

A Guise, tous les conseillers sortants sont réélus à une forte majorité. Le conseil est en totalité socialiste.

A Vervins, dix-huit conseillers sont réélus sur 21.

A Condé-sur-Aisne, M. Magniaudé est avec sa liste.

A Bohain, 19 réactionnaires sur 23 sont élus.

Il y a 4 ballottages.

DANS LA SOMME

A Amiens, vingt-six candidats de la liste républicaine municipale, parmi lesquels le maire, les adjoints, Piquet, député, sont élus avec une moyenne de 9,000 voix. La liste des syndicats ouvriers, en tête de laquelle était M. Thalamas, professeur d'histoire au lycée d'Amiens, a obtenu une moyenne de **5,500 voix.**

Au dernier moment, les réactionnaires ont formé une liste qui a obtenu 4,000 voix. Il y a ballottage pour 20 sièges.

A Montdidier, vingt élus, dont treize radicaux. Trois ballottages.

A Ayencourt-le-Monchel, les radicaux sont élus, dont, en tête, M. Klotz, député. Un ballottage.

A Rignières, toute la liste radicale bat la liste réactionnaire.

A Roye, dix-sept élus, dont douze radicaux Six ballottages.

A Roizières, dix-sept élus, tous radicaux. Quatre ballottages.

DANS LA RÉGION

RIXE SANGLANTE A DECHY

Une rixe d'une gravité assez sérieuse, éclate sur la route de Guesnain à Dechy dans les circonstances suivantes :

Trois ouvriers belges employés dans une briqueterie, et en état d'ivresse, ont cherché querelle à un passant inoffensif, nommé Quédut, journalier à Dechy.

L'un d'eux a frappé le dernier de plusieurs coups de couteau.

Quédut a été blessé à la main droite et à la tête.

Les agresseurs ont pris la fuite.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

UN ENFANT NOYÉ A LENS

Hier mercredi, vers deux heures de l'après-midi, le jeune Léonide Jules Lasselin, âgé de six ans, dont les parents demeurent rue Edouard Bollaert, s'amusait à pêcher dans le canal de Lens à la Deûle, à proximité de la seconde écluse, lorsqu'il s'avisa de jeter des cailloux dans l'eau.

C'est alors que, perdant l'équilibre, il tomba dans le canal. Son petit camarade qui l'accompagnait, effrayé, prit la fuite et alla raconter à l'éclusier Debarge, l'accident qui venait ne se produire.

Malgré les prompts secours de Debarge et du mineur Barbieux, le petit Lasselin avait cessé de vivre lorsqu'il fut retiré de l'eau.

LE MOUVEMENT GRÉVISTE

A LILLE

Rien de changé dans la situation, la grève continue dans les filatures de coton que nous avons citées hier, et à la maison Lefebvre-Horreng.

Chez Dassonville les patrons ont refusé de recevoir la délégation.

Chez Crépy, filature de lin, les ouvrières ont eu satisfaction : les patrons leur ont accordé l'augmentation demandée mais sous forme de prime. Toutes ont repris le travail.

Chez Van Butsele, les patrons accordent la suppression des amendes qui a été adjointe comme revendication à l'augmentation de salaire.

Humanité réactionnaire

Plusieurs ouvriers, habitant les communes de Fiers et de Lezennes, se sont présentés à la mairie pour obtenir des secours de la municipalité comme ceux qui ont été distribués par diverses autres communes.

Ces inessieurs les ont envoyés au Bureau de Bienfaisance, où il leur fut répondu qu'on ne pouvait rien faire pour eux.

Les travailleurs jugeront cette conduite !

Appel aux Travailleurs

Le Comité de la grève a fait publié l'appel suivant :

APPEL AUX TRAVAILLEURS DE FRANCE

Camarades,

Depuis 15 jours déjà les ouvriers d'une vingtaine de filatures de coton sont en grève. Ils réclament l'augmentat on d'un douzième proportionnel à l'heure de travail que la loi du 30 mars nous a enlevée.

Les travailleurs pour vivre n'ont que leurs bras qui actuellement chôment par la volonté patronale qui ne s'arrête même pas devant la faim ouvrière.

Nous sommes malgré tout prêts à la lutte et défendrons nos salaires jusqu'au bout !

Un peu de solidarité de la part des corporations ouvrières et des travailleurs de l'atelier et nous arriverons à vaincre, ceux qui, pour grossir leur coffre fort tordent les entrailles de nos enfants.

Le Comité de la grève.

Envoyer les fonds au Comité de la grève des fileurs de coton, Maison du Peuple, à Lille.

Une réunion a eu lieu à trois heures, à la Maison du Peuple.

Les ouvriers, au nombre de 1500, ont voté à l'unanimité la continuation de la grève à outrance.

Une réunion aura lieu dans les Comités de quartier, aujourd'hui, à 8 heures ce matin.

— Réunion générale à trois heures, à la Maison du Peuple.

A. INGHELS.

A TOURCOING

Les ouvriers de a filature qui avaient pris part au vote de lundi pour la reprise du travail, ou pour la continuation de la grève, sont venus protester. Mardi matin, devant M. Dron, maire, en disant que le vote n'avait pas été sincère, en ce sens que des enfants et des ouvriers étrangers à cette corporation y avaient pris part.

Ils ont demandé à M. le maire de bien vouloir leur accorder une salle de l'Hôtel de Ville, pour recommencer le vote en spécifiant que le bureau serait composé d'ouvriers des établissements en grève, et que le vote aurait lieu au moyen de bulletins imprimés portant le mot *oui* ou *non*.

M. Dron leur a conseillé de lui adresser cette demande par écrit.

Hier matin, les ouvriers grévistes se sont de nouveau rendus à la Mairie, ils ont remis au Maire, la demande écrite et la liste des ouvriers des différentes filatures en grève.

Il est à supposer que le vote aura lieu aujourd'hui ou demain au plus tard.

Reprise du travail

Le travail a été repris hier, à la filature Dewavrin ; chez Alexandre Poire, rue de la Lotte ; chez Achille et Pierre Pollet, peigneurs, rue de Dunkerque ; et chez Hector Campion, teinturier, rue St-Jacques.

Une nouvelle grève

Chez Requillat et Guénat, filateurs, dix fileurs et 20 rattacheurs se sont mis en grève mardi matin demandant deux francs d'augmentation par semaine sur les primes.

Les grévistes sont calmes, et à part quelques groupes qui traversent la ville pour faire des démarches en vue d'une conciliation, aucun incident n'est à signaler.

COUR D'ASSISES DU NORD

Vol qualifié à Houplines

La deuxième affaire inscrite au rôle de la première journée de la session concernait un sieur Le Pourcq David Joseph, âgé de 31 ans, né à Gendbrugge (Belgique), colporteur sans domicile fixe.

Le Pourcq est accusé d'avoir dans la nuit du 14 novembre 1899, soustrait une somme de 1 à 2 francs contenue dans un tronc de l'église d'Houplines.

Malheureusement pour Le Pourcq, c'est au préjudice de Saint-Antoine de Padoue qu'il commit ce vol et le puissant saint dont on n'implore jamais en vain le nom, a fait... retrouver les traces du voleur.

Le Pourcq est condamné à **cinq ans de prison.**

Audience du mercredi 9 mai 1900

VOL QUALIFIÉ A LILLE

Dans la nuit du 7 au 8 juillet 1899, entre minuit et deux heures, MM. Saumain, Léonce Lemaire et Gustave Lemaire rejagnaient le domicile de leurs frères Lemaire, boulevard Louis XIV, à Lille. Arrivés rue Saint-Sauveur, à hauteur de l'hôpital de ce nom, en face du square Ruault, ils furent assaillis par cinq individus qui les terrassèrent et les frapperent brutalement.

M. Saumain fut alors dépouillé de sa montre et de sa chaîne ; M. Léonce Lemaire de son portemonnaie qui contenait 15 fr. environ. Quant à M. Gustave Lemaire, il opposa à ses agresseurs une résistance si énergique qu'ils ne purent rien lui soustraire.

Quelques instants avant cette attaque, Léopold-Augustin Couvez, âgé de 19 ans, rattacheur, né et demeurant à Lille ; Camille Vaussinaeys, 22 ans, né à Gand (Belgique), journalier à Lille ; Auguste-Alfred Jonquet, 21 ans, débardeur, né et demeurant à Lille Jean Mortelé, 21 ans, né à Lille, manœuvre de maçon, demeurant à Marcq-en-Barœul et Louis-François Debacker, 20 ans, rattacheur, né à Lille, sans domicile fixe se trouvaient réunis au square Ruault avec Célina et Elisa Descamps, amies de Vaussinaeys et de Jonquet.

Ces cinq jeunes gens quittèrent brusquement les deux jeunes filles qui les virent, après un certain temps, prendre la fuite. Jonquet, toutefois, ne tarda pas à les rejoindre et leur raconta qu'il avait fait un coup, qu'il avait eu le moutre pour sa part, et que Couvez et Debacker s'étaient emparés du portemonnaie.

Couvez, Vaussinaeys, Jonquet et Mortelé ont reconnu leur participation à ce crime, ils ont, devant le juge d'instruction, cherché à innocenter Debacker, sans pouvoir cependant infirmer les déclarations précises des filles Descamps, confidentes des aveux passés immédiatement, après cette scène, par Jonquet.

Les accusés, très mal notés, ont tous des antécédents judiciaires ; ils ne fréquentent que des repris de justice, des filles soumises et ne travaillent presque jamais. Couvez et Debacker sont relégables.

Couvez et Debacker sont condamnés chacun à 5 ans de travaux forcés.

Tout deux sont en outre relégués.

Vaussinaeys, Jonquet et Mortelé sont condamnés à 2 ans de prison chacun.

2e affaire

Coups et blessures volontaires à des agents

A LILLE

Le 16 novembre 1899, vers six heures du matin, Jean Rodolfo, âgé de 35 ans, né à Malte, peintre, détenu à la maison centrale de Loos, eut une querelle avec son co détenu Dauphin et le frappa au visage.

Sur la plainte de Dauphin, le gardien Simart voulut conduire Rodolfo au bureau du gardien-chef : mais, dans un couloir, Rodolfo se jeta sur lui et le frappa avec un compas, qu'il dissimulait dans sa poche, de six coups qui blessèrent le gardien au bras et au larynx.

Ces blessures amenèrent une effusion de sang et entraînèrent pour Simart une incapacité de travail de douze jours.

Le gardien Lesage, accouru au secours de son camarade, fut également frappé par Rodolfo, d'un coup de compas qui l'atteignit à la figure, perfora l'os maxillaire supérieur et pénétra jusqu'aux fosses nasales : une abondante hémorragie s'en suivit, et Lesage dut interrompre son service jusqu'au 24 novembre.

Rodolfo ne put nier qu'il fût l'auteur de ces coups : c'est un individu intelligent (encore qu'il ait tenté de se faire passer pour fou), mais son caractère est emprunt d'une violence inouïe : il était redouté de tous ses co-détenus. C'est un malfaiteur des plus dangereux, condamné un grand nombre de fois sous des noms différents.

INCIDENT D'AUDIENCE

Un témoin qui insulte le Président

Au cours des dépositions un témoin à charge, Dauphin, âgé de 20 ans, détenu actuellement à la prison de Loos, a répondu au Président des Assises qui lui demandait sa profession :

« *Fabricant de muselières pour les magistrats.* »

Interrogé au sujet de ce qui l'avait poussé à tenir ce propos, Dauphin prétendit qu'il voulait augmenter sa peine pour ne pas être envoyé au bataillon d'Afrique à l'expiration de sa peine.

Séance tenante, Dauphin pour avoir tenu ce propos a été condamné à **deux ans de prison.**

Rodolfo est condamné à dix ans de réclusion et à vingt ans d'interdiction de séjour.

Défenseur : Me Trefious.

LETTRE DE BELGIQUE

Bruxelles, 9 mai.

Agonie d'un gouvernement

La session parlementaire est close. La Chambre s'est dissoute samedi à minuit, après avoir siégé la veille jusque vers une heure du matin. Le Sénat s'est également séparé lundi après une séance de toute la journée.

On peut comparer cet effort au soubresaut dernier d'un agonisant ; il semble que l'énergie vitale se manifeste avec une vigueur extraordinaire ; ce n'est que le signal avant-coureur de la mort.

Avant de prononcer la dissolution — car le vote d'une loi électorale nouvelle exigeait une dissolution — notre Parlement a consacré ses derniers efforts à la loi sur les pensions ouvrières et au budget extraordinaire : cet ultime testament de la majorité cléricale et conservatrice.

Par la loi sur les pensions ouvrières, les cléricaux espéraient obtenir une inhumation pompeuse avec le concours du prolétariat assistant à ses funérailles, c'était le legs, qui devait assurer à leur enterrement la présence du cortège des travailleurs. Mais la valeur et la destination du legs ont été révélées, et le rejet des amendements proposés sur le groupe socialiste caractéristique à cet égard.

Les amis ont cessé d'assimiler à la vieillesse l'invalidité prématurée ; ils ont demandé l'abaissement de l'âge, auquel prennent cours la pension, soit 65 ans, à 60 ans ; ils ont voulu faire bénéficier de la pension non seulement les ouvriers, mais tous les travailleurs, y compris les cultivateurs et les travailleurs intellectuels ; ils ont, de même, proposé que la pension pour les vieux soit portée de 65 fr. par an à 100 fr.

Tous ces amendements ont été rejetés impitoyablement.

La loi cléricale exige aussi pour les bénéficiaires, qu'ils soient dans le besoin.

Il s'agissait d'obtenir du gouvernement qu'il déterminât les conditions et les limites du « besoin », il a été impossible d'obtenir à cet égard une déclaration, encore moins un texte formel. Cette question sera réglée par un arrêté royal ; c'est-à-dire que l'arbitraire absolu régnera en cette matière.

C'est assez dire que le prolétariat n'a guère à se réjouir du legs qui lui est fait.

La bourgeoisie devait également bénéficier des faveurs du mourant clérical.

Celui-ci avait élaboré un projet de loi, créant un budget extraordinaire de 150 millions, comportant des postes très lucratifs pour les traits et les compagnies financières.

Anvers se voyait doté de travaux maritimes, entre Bruxelles et Anvers, serait créé un chemin de fer de ceinture, une ligne serait de même établie entre Bruxelles et Gand ; à Bruxelles serait créée une gare centrale ; la manne allait pleuvoir sur tous les capitalistes.

Les militaristes devaient aussi recevoir satisfaction pour la création de nouveaux forts à Anvers.

En un mot, il y en avait pour tous les goûts et pour tous les caprices. C'était une vraie distribution de prix ou de millions aux sociétés capitalistes.

Ce n'était que cela ; ce qui le démontrera, c'est l'attitude prise par le ministre de la guerre, en ce qui concerne les forts d'Anvers qui, d'après le projet de loi seraient au nombre de trois.

Les antimilitaristes — il en est parmi les cléricaux — protestaient et menaçaient de refuser leur vote au ministère. Alors celui-ci déclara que par esprit de conciliation (!) il se contenterait de deux forts !! Comme si les intérêts de la défense nationale, dont ils se prévalent, toléraient des marchandages de ce genre.

Finalement, les magnignons capitalistes se sont fait des concessions : un fort a été sacrifié et on a également retardé la construction de la ligne électrique Bruxelles-Anvers, que les socialistes proposaient de faire exploiter par l'Etat, au lieu de la concéder à une compagnie.

Et c'est sur cette comédie scandaleuse, que le rideau parlementaire a été baissé.

Ce que le public populaire sifflera au 27 mai prochain !

Le sans-gêne capitaliste

Les cléricaux viennent de nouveau de donner la mesure de leur sans-gêne. Il y a quatre ans, à Nivelles, une alliance avait été conclue entre eux et les démocrates-chrétiens, dont le candidat, M. Stouffs, figurait sur la liste commune.

Mais celui-ci, aux différentes réunions, s'était permis de voter contre la liste civile, en guise de protestation contre l'octroi du traitement de deux cent mille francs accordé au comte de Flandre, frère du roi.

C'en était assez que d'avoir osé porter la main au parasitisme royal : pour mériter la mort politique. Aussi, les cléricaux de l'arrondissement de Nivelles l'ont-ils voté sans parasse : ils se sont bornés à désigner leurs candidats, pour former une liste complète, sans s'occuper autrement de M. Stouffs.

Les ouvriers chrétiens, on s'est assis dessus.

M. Stouffs a lancé une circulaire de dépit, dans laquelle il fustige de manière « les fidèles réactionnaires », et dimanche dernier, les cercles de démocrates-chrétiens ont décidé l'abstention.

La plupart voteront pour les socialistes.

Cet incident est topique pour montrer que les cléricaux ne se sont jamais occupés des travailleurs que pour les domestiquer, afin de parvenir à leurs affaires du prolétariat.

Léon MEYSMANS.

NOS DÉPÊCHES

(Par Service Téléphonique Spécial)

LA GUERRE SUD-AFRICAINE

La marche des Anglais

Des diverses dépêches reçues par les journaux, il résulte que la marche en avant de l'armée anglaise se poursuivra assez rapidement, les Boers n'opposant pas de résistance.

On assure que les Boers se retirent de la rivière Zand et qu'ils battent en retraite vers le Vaal.

Hier, le général Hutton a effectué une reconnaissance jusqu'à la rivière Zand.

Ladyhand et Ficksburg ont été complètement abandonnées par les Boers.

Le général French a rejoint le maréchal Roberts.

Le Président Steijn est dans le voisinage de Ladybrand. Il essaye de pousser les burghers à offrir de la résistance à Crocoland.

Suivant d'autres informations, les Boers se sont établis à Boschrand au sud de Kronstad.

Un grand nombre de burghers se sont présentés devant les autorités anglaises et ont remis leurs mausers et leurs chevaux.

D'après une dépêche de Maseru, la retraite des boers vers le Transvaal serait coupée.

Il faut attendre les dépêches officielles avant de connaître la situation exacte.

L'explosion de l'arsenal Boer

Londres, 9 mai. — Les journaux publient une dépêche de Lourenzo-Marquez disant que, dans une pension de famille, voisine de la fonderie Legrée, à Johannesburg, il y avait, au moment de l'explosion, trente sept hommes à table. Tous auraient été tués. Il ne serait pas resté trace de la maison.

La situation à Mafeking

La ville de Mafeking est toujours assiégée par les Boers.

La famine et la maladie déciment la population.

La situation de la place est extrêmement grave, pour ne pas dire désespérée.

Une ville incendiée

New-York, 9 mai. — La ville de Corbat (Pensylvanie) a été complètement détruite par un incendie de forêts. La plupart des habitants ont pu se sauver ; il y a des deux morts.

TERRIBLE DRAME CONJUGAL

Metz, 9 mai. — A Pierrevilliers, petite localité lorraine, demeurait un ménage d'ouvriers ou la gêne se faisait cruellement sentir.

Comme le salaire du mari était insuffisant pour l'entretien de ses cinq enfants, la femme était obligée de prendre des pensionnaires.

Elle finit par entretenir des relations avec un de ceux-ci, un italien, nommé Fidelo. Des querelles incessantes en furent la suite.

Hier, le mari donna à sa fille de cinq ans quelques pfennings pour acheter des bonbons, pendant que le plus jeune des enfants dormait au berceau, puis, s'armant d'un gourdin, il en asséna à sa femme un coup si violent sur le crane que le sang jaillit jusqu'au plafond. La victime s'affaissa sur le plancher, raide morte.

Le mari la traîna dans des couvertures et la déposa sur le lit. Après cet exploit, il ferma la porte et s'enfuit. Le bruit de la lutte avait réveillé la petite fille qui se mit à pleurer et à appeler au secours. Des voisins, attirés par ses cris, pénétrèrent dans la pièce et demeurèrent stupéfaits devant l'horreur du spectacle qui s'offrait à leurs yeux.

La police a arrêté provisoirement l'amant de la victime. Quant au mari, on a perdu ses traces.

SUICIDE A LA DYNAMITE

Brest, 9 mai. — La rue de la Mairie, à Quimperlé, a été mise en émoi par l'explosion d'une cartouche de dynamite, et le nommé Le Naour, ouvrier carrier, a été aussitôt arrêté.

Cet individu, étant à moitié ivre, avait allumé la mèche d'une cartouche de dynamite et l'avait mise dans sa bouche pour se suicider. Mais, au dernier moment, la réflexion lui venant, il avait jeté la cartouche, qui explosa et faillit tuer un matelot qui passait.

Le Naour avait encore deux autres cartouches sur lui. Une perquisition faite à son domicile amena la découverte de vingt cartouches et de dix-neuf détonateurs, qui lui servent pour son travail de carrier. Le Naour a été écroué.

RIXES SANGLANTES

entre Français et Italiens

Saint-Claude, 9 mai. — A la suite de discussions politiques, une rixe sanglante a eu lieu hier soir à Saint-Claude (Jura) entre ouvriers français et italiens. Deux Français ont été blessés : l'un Aimé Guyon, a reçu deux coups de couteau sans gravité ; le second, Mouret, frappé de deux coups de stylet dans le dos, a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

Quatre italiens ont été arrêtés par les gendarmes qui ont eu toutes les peines du monde à les conduire vivants à la prison, une foule considérable de Français indignés se ruant sur les étrangers pour les assommer.

INCIDENT ÉLECTORAL

Figeac, 9 mai. — Un incident assez curieux s'est produit à Saint-Pierre-Toirac, arrondissement de Figeac, à l'occasion des élections municipales. Un électeur s'étant présenté pour voter un peu avant six heures, a fait remarquer aux membres du bureau que l'urne électorale n'était pas fermée à clef.

Le fait ayant été reconnu exact, le bureau a décidé de brûler les bulletins sans les compter, de rédiger un procès-verbal et d'en référer au préfet du Lot.

TROUBLES A BARCELONE

Barcelonne, 9 mai. — Depuis quelques jours, des troubles graves se produisent à l'université de Barcelone.

Ce matin, la garde civile a pénétré dans une salle de conférences, le sabre à la main et a chargé les étudiants.

Il y a eu de nombreux blessés.

L'Université a suspendu ses cours.

CONGRÈS SOCIALISTE ITALIEN

Marseille, 9 mai. — Le Congrès de l'Union socialiste italienne en France, présidé par le citoyen Andrea Costa, s'est terminé hier. Des décisions très importantes ont été prises, notamment sur l'action que peuvent exercer les socialistes italiens à l'étranger.

A cet égard, ils ont décidé d'encourager par tous les moyens possibles les ouvriers italiens à adhérer aux syndicats de façon à faire cause commune avec leurs camarades français.

Pour faciliter cette propagande, le Congrès a décidé de faire paraître un journal dont la direction a été confiée aux camarades Bonavita, Melinelli et Campolonghi.

Avant de se séparer, le Congrès a voté l'ordre du jour suivant :

« Les représentants de groupes adhérents à l'Union socialiste italienne en France, réunis en Congrès, envoient à leurs frères d'Italie leur salut solidaire et fraternel.

Ils chargent le camarade Costa, l'affectueux et dévoué président de ce Congrès, de porter un encouragement aux vaillants compagnons de l'Extrême gauche, qui reprendront demain le bon combat pour la défense de la liberté, et se proposent de continuer le travail de propagande et de diffusion des idées socialistes parmi les foules émigrées, semant et développant en elles cette conscience moderne, dont l'absence appelle sur elles autant de haine que d'antipathie pour qu'elles soient dans la terre d'exil, la joyeuse promesse d'une Italie nouvelle et régénérée. »

La séance a été levée au cri de : « Vive le Socialisme ! »

L'affaire Philipp en correctionnelle

Paris, 9 mai. — La 10e chambre du tribunal correctionnel de la Seine s'est occupée aujourd'hui de la poursuite en abus de confiance et escroquerie dirigée contre Philipp, protégé des nationalistes, ex-sous chef de bureau au ministère de la marine.

On sait que le prévenu est en fuite. Il ne se présente donc pas à l'audience et le tribunal donne défaut contre lui.

Le ministère public lui reproche deux sortes d'abus de confiance.

En sa qualité de directeur de la société la *Pendule hydraulique*, il disposa d'une somme de 20.000 fr. environ, soi-disant pour faire un procès à l'ancien directeur de la Société, M.